Envoyé en préfecture le 14/03/2018
Reçu en préfecture le 14/03/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20180216-DCS01_2018-DE

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 16 février 2018

DCS01-2018

Le vendredi 16 février 2018, à 12 h 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 9 février 2018, dans sa composition *"affaires d'intérêt commun"* prévue à l'article 4-1.3 des statuts, s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël BRUNEAU, Président de Caen Normandie Métropole.

Membres en exercice : 146
Quorum : 74
Présents : 75
Pouvoirs : 16
Votants: 91

Date de convocation : 09/02/2018

Compte de gestion 2017

Étaient présents :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Ahamada DIBO

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Jean-Jacques BARTEAU, M. Joel BRUNEAU, Mme Hélène BURGAT, M. Patrice COLBERT, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, Mme Annick FARCY, M. Dominique GOUTTE, M. Daniel GUERIN, Mme Edith HEUZE, M. Bruno HITIER, M. Didier JEANNE, M. Pascal JOUIN, M. Nicolas JOYAU, M. Michel LAFONT, M. Marc LECERF, M. Robert MICHEL, M. Bruno PIQUET, M. Thierry RENOUF, M. Pascal SERARD, M. Joël SUZANNE, Mme Josette TRAVERT, Mme Laurence TROLET, Mme Béatrice TURBATTE, Mme Martine VINCENT, M. Dominique VINOT-BATTISTONI, M. Jacques VIRLOUVET, M. Ludwig WILLAUME, M. Michel DESTRES (membre suppléant), M. Laurent MATA (membre suppléant)

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Michel DUMAINE

Communauté d'Agglomération Mont-St-Michel – Normandie : M. Hervé LAINE

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Gilles QUINQUENEL

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Nicole BELLIOT (membre suppléant), M. Jean-Marie MOUCHEL (membre suppléant)

Communauté de communes Blangy-Pont-l'Evêque Intercom : Mme Florence COTHIER, M. Yves DESHAYES

Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Gilles MALOISEL *(membre suppléant)*

Communauté de communes Baie du Cotentin : M. Philippe CATHERINE

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Michel BAR, M. Jean-Claude BRETEAU, M. Paul CHANDELIER, Mme Nicole GOUBERT, M. Bernard LEBLANC, M. Roger TENCE, M. François BESNARD (membre suppléant)

Communauté de communes Cœur de Nacre ; M. Jean-Luc GUILLOUARD, M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Franck JOUY, M. Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. Gérard COULON

Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER

Envoyé en préfecture le 14/03/2018
Reçu en préfecture le 14/03/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20180216-DCS01_2018-DE

Communauté de communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Jean-Philippe MESNIL, M. Pascal POURNY

Communauté de communes Pays de Honfleur Beuzeville : Mme Catherine FLEURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Bernard ENAULT, M. Henri GIRARD, M. Rémy GUILLEUX, M. Henri LOUVARD, M. Laurent PAGNY, Mme Martine PIERSIELA, M. Hubert PICARD

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS, M. Dominique DELIVET, Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Patrice MARTIN, M. Xavier PICHON

Communauté de communes Villedieu Interco : M. Daniel MACE

Conseil Départemental du Calvados : M. Hubert COURSEAUX, M. Patrick JEANNENEZ

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Grégory BERKOVICZ (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Patrick LECAPLAIN (pouvoir à M. Christian DELBRUEL), Mme Sylviane LEPOITTEVIN (pouvoir à M. Dominique GOUTTE), M. Marc POTTIER (pouvoir à M. Patrice COLBERT), M. Lionel POULLIAS (pouvoir à Mme Edith HEUZE)

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Yves GOASDOUE (pouvoir à M. Michel DUMAINE)

Communauté d'Agglomération Mont-St-Michel Normandie : M. David NICOLAS (pouvoir à M. Hervé LAINE)

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. François BRIERE (pouvoir à M. Gilles QUINQUENEL), Mme Anne-Marie COUSIN (pouvoir à M. Joël BRUNEAU)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : Mme Geneviève GOSSELIN-FLEURY (pouvoir à M. Joël SUZANNE)

Communauté de communes Baie du Cotentin : M. Jean-Pierre LHONNEUR (pouvoir à M. Philippe CATHERINE)

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Thierry LEFORT (pouvoir à Mme Christine VASSE), M. Frédéric POUILLE (pouvoir à M. Franck JOUY)

Communauté de communes Granville Terre et Mer : M. Jean-Marie SEVIN (pouvoir à Mme Nicole GOUBERT)

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Claude LETEURTRE (pouvoir à M. Jean-Philippe MESNIL)

Communauté de communes Villedieu Intercom : M. Charly VARIN (pouvoir à M. Daniel MACE)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine d'Alençon : M. Joaquim PUEYO

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Salvatore BELLOMO, M. Jean DAIREAUX, M. Sébastien FRANCOIS,M. Xavier HAY, M. Joël JEANNE, M. Michel LAFONT, Mme Micheline LECHARTIER, M. Lionel POULLIAS, M. Dominique REGEARD, M. Thierry SAINT, M. Pierre SCHMIT, M. Rodolphe THOMAS, M. Jean-Pierre TOSTAIN, M. Gérard BONNAIRE (membre suppléant), M. Pascal ESNOUF (membre suppléant), M. Eric GUEROULT (membre suppléant), M. Stéphan LEBREUILLY (membre suppléant), M. Patrick LESELLIER (membre suppléant)

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Yves GOASDOUE, M. Patrick LESELLIER

Communauté d'Agglomération Mont-St-Michel – Normandie : M. Guénhaël HUET, M. David NICOLAS, M. Serge DESLANDES, M. Jacques LUCAS

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Benoît ARRIVE, Mme Elisabeth BURNOUF, M. Jacques COQUELIN, Mme Yveline DRUEZ, M. Bernard LEBARON, M. Noël LEFEVRE? M. Hubert LEMONNIER, M. Patrice PILLET, M. Alain PINABEL, M. Jean-Louis VALENTIN, Mme Carole

Envoyé en préfecture le 14/03/2018
Reçu en préfecture le 14/03/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20180216-DCS01_2018-DE

GOSSWILLER (membre suppléant), M. Jean-Michel HOULLEGATTE (membre suppléant), M. Jean-François LAMOTTE (membre suppléant), Mme Claudine SOURISSE (membre suppléant)

Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau : Mme Annie BIHEL

Communauté de communes Bayeux Intercom : M. Patrick GOMONT

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Charly VARIN

Communauté de communes Cœur de Nacre : M. Francis NICAISE (membre suppléant)

Communauté de communes Coutances Mer et Bocage : M. Jean-Manuel COUSIN, M. Erick BEAUFILS

Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco : Mme Josette PORQUET

Communauté de communes Granville Terre et Mer : Mme Dominique BAUDRY, M. Jean-Paul LAUNAY, M. Pierre-Jean BLANCHET (membre suppléant)

Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. Pierre MOURARET

Communauté de communes Pays de Falaise : M. Eric MACE

Communauté de communes Cingal Suisse Normande : M. Serge LADAN

Conseil Départemental de la Manche : M. Marc LEFEVRE, M. Sébastien FAGNEN (membre suppléant), M. Jean MORIN (membre suppléant)

Conseil Départemental de l'Orne : M. Alain LAMBERT, M. Philippe VAN HOORNE, M. Christophe DE BALORRE (membre suppléant)

Envoyé en préfecture le 14/03/2018
Reçu en préfecture le 14/03/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20180216-DCS01_2018-DE

Compte de gestion 2017

Exposé :

L'article L1612-12 du code Général des collectivités (CGCT) indique que l'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté annuellement par le président conformément à l'article L2121-31 du CGCT après transmission au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale.

Vote :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-12, L2121-14, L2121-31 et L2343-1 et 2,

Vu l'Arrêté Préfectoral en date du 18 décembre 2017 modifiant les statuts du Syndicat,

Vu la délibération DCS45-2017 du comité syndical en date du 22 décembre 2017 modifiant le règlement intérieur du syndicat mixte Caen-Métropole

Vu de la commission « administration générale » du 30 janvier 2018,

Sur proposition du bureau du 9 février 2018,

Considérant que le compte de gestion est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice et répond aux deux objectifs suivants :

- justifier l'exécution du budget,
- présenter l'évolution de la situation patrimoniale et financière de l'établissement,

Considérant le compte de gestion pour l'exercice 2017 transmis par le comptable public,

Considérant que la trésorière principale a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017,

Considérant l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Vu les documents annexés transmis au comité syndical à l'appui de cette note de synthèse,

Le comité syndical,

Envoyé en préfecture le 14/03/2018
Reçu en préfecture le 14/03/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20180216-DCS01_2018-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité des votes des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par Madame la Trésorière principale,
- **DECLARE** n'émettre aucune observation ni réserve.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du pôle métropolitain, étant précisé que celui ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme

Le Président,

Joël BRUNEAU

PÔLE MÉTROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Envoyé en préfecture le 14/03/2018
Reçu en préfecture le 14/03/2018
Affiché le
ID : 014-251403184-20180216-DCS01_2018-DE